

SEPT. 2022
N° 11

l'essentiel

par Macif



Marie Delaere,
psychologue spécialiste
du harcèlement scolaire.

HARCÈLEMENT SCOLAIRE COMMENT PROTÉGER SON ENFANT ?



La Macif,
c'est vous.

LE JOUR OÙ
J'ai contribué
à sauver une vie
P. 4

CHACUN SON CHOIX
Et si on quittait
la ville pour
se mettre au vert ?
P. 17

À propos de la Macif

Assureur mutualiste, la Macif s'engage au quotidien auprès de ses 5,7 millions de sociétaires et clients pour protéger le présent et permettre l'avenir.

La Macif propose des offres et services de protection simples et utiles en assurances dommages, santé-prévoyance et finance-épargne. Gérant plus de 18 millions de contrats, la mutuelle d'assurances a réalisé un chiffre d'affaires de près de 6 milliards d'euros en 2021*. Depuis janvier 2021, la Macif est affiliée à Aéma Groupe.

Aéma Groupe, né du rapprochement entre les groupes Aésio et Macif, imagine chaque jour les contours d'un monde plus juste et plus humain en plaçant la prévenance au cœur de la relation avec ses adhérents, sociétaires et entreprises clientes.

* Les résultats présentés sont les chiffres de Macif SAM et de ses différentes filiales et participations (hormis Abeille Assurances) pour 2021, intégrant les résultats des entités détenues, dont ceux de Macif SAM, société d'assurance mutuelle, et de sa filiale épargne assurance vie Mutavie.

Plus d'infos sur www.macif.fr

Et retrouvez toujours plus d'infos sur les sujets abordés dans votre magazine sur le site L'Essentiel par Macif, et en rejoignant la communauté L'Essentiel par Macif sur Facebook. Chaque jour, une idée nouvelle pour vous inspirer et vous aider à agir sur l'essentiel... pour vous.



04

AIR DU TEMPS

À quelle fréquence faut-il entretenir sa cheminée ? P. 04
Contraception : jusqu'à 25 ans, c'est gratuit P. 05

06

LE JOUR OÙ

J'ai contribué à sauver une vie P. 06

08

LE TOUR DE LA QUESTION

Comment lutter contre le harcèlement de son enfant ? P. 08
Comment se faire aider par la justice ? P. 10
4 pistes pour lutter contre le (cyber) harcèlement P. 12
La perception de la différence est la clé du harcèlement P. 16

17

CHACUN SON CHOIX

Et si on quittait la ville pour se mettre au vert ? P. 17

21

AVEC VOS DÉLÉGUÉS

La mutualité, c'est un pot commun où chacun donne et reçoit P. 21
4 raisons de préférer être mutualiste P. 22

25

L'ŒIL DE L'EXPERT

Investissement : les unités de compte, comment ça marche ? P. 25

26

MIEUX COMPRENDRE

Micro-entrepreneur, comment bien s'assurer ? P. 26

28

MACIF & VOUS

Nouveau : une assurance santé pour toutous et matous P. 28
Polar POD : immergez-vous dans l'aventure ! P. 30

31

ON EN DISCUTE

Crédit immobilier et droit à l'oubli, comment ça marche ? P. 31

32

CHECK-LIST

La Macif accompagne les personnes en situation de handicap P. 32

34

GARDONS LE CONTACT

Aider les victimes de violences intrafamiliales P. 34
Nous contacter P. 35



Le jour où
J'ai contribué à sauver une vie

28

Nouveau : l'assurance santé chien chat sort ses griffes !

Nos compagnons à quatre pattes méritent le meilleur. La Macif vous aide à les protéger.

31

ON EN DISCUTE

En cas de bris de glace sur ma voiture, que propose la Macif ?



L'ÉDITO

Vous avez la parole

Depuis sa fondation en 1960, la Macif est à votre écoute et s'engage à vous accompagner dans votre vie quotidienne. Cette démarche de proximité est bien entendu relayée par vos délégués, que vous élisez et qui vous représentent, mais elle est aussi participative. Car l'expression directe et l'échange sont irremplaçables pour agir au plus près de vos besoins et de vos projets. Un exemple ? La grande enquête menée l'an passé auprès de l'ensemble des sociétaires pour connaître leur état d'esprit dans le contexte de la Covid. Vos réponses ont abouti à la construction de solutions d'accompagnement, notamment par le biais de Macif Solidarité Coups Durs*, un service d'accompagnement personnalisé destiné aux sociétaires et adhérents fragilisés par les aléas de la vie. Autre exemple, plus récent : la Macif a réuni au printemps dernier des associations de jeunesse pour connaître leurs aspirations. À l'arrivée, l'organisation du « Parlement des jeunes », qui leur a permis de s'exprimer pour faire des propositions aux candidats à la présidentielle sur des causes importantes, comme l'orientation professionnelle ou la participation des jeunes à la gouvernance des entreprises, ce que la Macif fait déjà en intégrant un Comité Consultatif des Jeunes dans sa gouvernance.

À la Macif, vous avez la parole. La Macif, c'est vous.

Philippe Perrault,
président de la Macif

* Voir p. 35.

SÉCURITÉ

À quelle fréquence faut-il entretenir sa cheminée ?



Le ramonage est obligatoire et prévu par le règlement sanitaire départemental.

Que vous soyez propriétaire ou locataire, vous devez le réaliser au moins une fois par an, ou deux fois si votre cheminée est équipée d'un insert ou si vous y faites brûler des bois résineux.

À savoir : les frais relatifs au ramonage incombent aux occupants de la maison. Il existe aussi des cas particuliers : consultez la réglementation dans votre commune (certaines imposent un ramonage semestriel) ainsi que votre assurance habitation. Un défaut de ramonage peut être sanctionné (jusqu'à 450 euros) et surtout, vous risquez d'être moins couvert en cas d'incendie !

Rendez-vous sur [Macif.fr](https://www.macif.fr), rubrique Assurance habitation résidence principale.

AUTO

BIEN PRÉPARER SA VOITURE AUX GRANDS FROIDS

Éclairage, essuie-glaces, pneus, lave-glace... Entretien sa voiture est important pour son confort, mais aussi pour la sécurité ! Vérifiez l'état de vos pneus en vous référant aux témoins d'usure situés sur les rainures, et contrôlez la pression dans une station-service pour l'ajuster au besoin. Autres vérifications utiles : le niveau du liquide lave-glace (un produit spécial qui résiste aux températures négatives et dégivre le pare-brise), les ampoules des phares et les caoutchoucs des balais d'essuie-glaces. Côté pneus, certains départements situés dans des massifs montagneux imposent d'utiliser des modèles spécifiques à l'hiver, ou de détenir des chaînes dans son coffre : renseignez-vous. Enfin, vérifiez les systèmes de chauffage et de climatisation, et pensez à toujours avoir dans votre voiture une raclette anti-givre.



SANTÉ

1/3 DES 18-24 ANS N'ONT JAMAIS CONSULTÉ UN GYNÉCOLOGUE

Délai d'attente trop long, pénurie de gynécologues, coût... Pour de nombreuses raisons, 31 % des jeunes femmes de 18 à 24 ans déclarent ne jamais avoir vu un gynécologue. Rappelons que le suivi gynécologique peut aussi être assuré par un médecin généraliste ou une sage-femme. Et c'est gratuit jusqu'à 25 ans pour les consultations liées à la contraception. Rendez-vous sur [ameli.fr](https://www.ameli.fr) pour en savoir plus.

Source : sondage Ifop-Qare, janvier 2022.

MOBILITÉ

En voiture ou à vélo, soyez branché !

Pour accélérer la transition écologique, l'État propose deux aides pour troquer un véhicule thermique contre un modèle moins polluant : le bonus écologique* (pour tous) et la prime à la conversion** (sous condition de revenus). Dans certains cas, les deux sont cumulables.

Par exemple, si vous mettez votre ancienne voiture thermique au rebut :

- pour acquérir une voiture 100 % électrique, neuve ou d'occasion, vous pouvez toucher jusqu'à 6 000 euros de bonus écologique et 5 000 euros de prime à la conversion ;
 - pour l'achat d'un véhicule Crit'Air 1, vous ne pourrez prétendre qu'à la prime à la conversion, pour un montant maximum de 3 000 euros ;
 - pour un deux-roues (tricycle et quadricycle inclus) électrique neuf, le bonus pourra aller jusqu'à 900 euros et la prime jusqu'à 1 100 euros ;
 - dernier exemple, l'achat d'un vélo à assistance électrique neuf ou d'occasion est éligible à la prime à la conversion d'un montant maximum de 1 500 euros.
- Il existe aussi des crédits d'impôts sur certains équipements comme les bornes de recharge électrique. Pensez aussi aux aides locales proposées par de nombreuses communes, régions ou départements, cumulables avec les aides de l'État.

* Maintenu jusqu'au 31/12/22.

** Le vieux véhicule doit être mis au rebut dans un centre agréé VHU (véhicules hors d'usage).

Pour en savoir plus, rendez-vous sur primealaconversion.gouv.fr et impots.gouv.fr



CONTRACEPTION

JUSQU'À 25 ANS, C'EST GRATUIT

Depuis le 1^{er} janvier 2022, l'Assurance Maladie prend en charge à 100 %, et sans avance de frais, le coût des contraceptifs pour toutes les femmes de 12 à 25 ans inclus (pilule, implant, stérilet, contraception d'urgence hormonale). Les consultations et actes qui y sont associés sont aussi couverts : suivi annuel chez un médecin ou une sage-femme, examens biologiques...

Trois millions de jeunes femmes sont concernées par cette mesure visant à contrer la hausse du nombre de jeunes femmes renonçant à la contraception pour des raisons financières.

Pour en savoir plus, connectez-vous sur ameli.fr

Source : gouvernement.fr



LOGEMENT

Les loyers bloqués pour les passoires thermiques

Dans le cadre de la loi Climat et Résilience, la lutte contre les logements énergivores s'intensifie. Depuis août 2022, les loyers des habitations classées F (très peu performants) et G (extrêmement peu performants) dans le diagnostic de performance énergétique (DPE) ne peuvent plus être augmentés lors d'un renouvellement de bail ou d'une relocation. S'il souhaite augmenter le loyer, le bailleur n'a donc pas d'autre choix que de réaliser des travaux de rénovation énergétique afin d'améliorer la performance énergétique de son bien pour que celui-ci soit mieux classé. Et à partir du 1^{er} janvier 2025 pour les habitations classées G et 2028 pour les F, ils ne pourront plus être loués. En 2034, les logements classés E seront à leur tour exclus du marché de la location. En cas de non-respect de ces directives, les locataires pourront se tourner vers la justice.

J'ai contribué à sauver une vie

Evans, 23 ans, étudiant en communication, a secouru un quinquagénaire victime d'une crise d'épilepsie, grâce aux gestes de premiers secours.



Une chute impressionnante

Il y a à peine deux ans, je me rendais à la gare de Val d'Argenteuil, où j'habite. Arrivé sur le parvis, j'ai vu un homme d'une cinquantaine d'années se mettre à trembler de tout son corps, juste devant moi. Il a perdu l'équilibre et est tombé en arrière. Sa tête a cogné violemment le trottoir. Sa chute a été impressionnante. Il y avait quelques personnes aux alentours, mais aucune n'a bougé. Les gens étaient figés, sidérés par la scène.

Rester calme, agir vite et bien

J'ai décidé de prendre les devants. J'ai accouru vers cet homme tout en demandant aux passants d'appeler les secours. Je me suis agenouillé près de lui. Il convulsait, tout son corps était contracté. Il avait du mal à ouvrir la bouche. Je lui ai parlé, je lui ai pris la main et lui ai demandé de serrer la mienne pour vérifier qu'il était conscient. Il m'a

Après son initiation aux gestes de premiers secours, Evan souhaite passer le brevet de secourisme.

« Dans ces moments-là, on essaie de rester calme, d'agir vite et bien. »

serré la main, mais il n'arrivait pas à répondre à mes questions simples : vous m'entendez ?

Comment ça va ? Je l'ai alors tout de suite placé en position latérale de sécurité (PLS) : une manœuvre de premiers secours qui permet d'allonger une personne inconsciente sur le côté pour éviter le risque d'étouffement. Cela permet de libérer les voies respiratoires, surtout si la victime en vient à régurgiter. L'homme saignait beaucoup de la tête : j'ai alors posé ma main sur la plaie pour exercer un point de compression tout en continuant à lui parler pour qu'il reste conscient.

La fierté de sauver une vie

Après quelques minutes, l'homme a arrêté de convulser, il est revenu à lui. Il a essayé de se relever, mais je lui ai dit de ne pas bouger et que les secours étaient en chemin. J'ai été surpris de ce qui venait de se passer, mais je n'ai pas eu peur. J'ai essayé d'appliquer au mieux les gestes de premiers secours que j'avais appris quand j'avais 18 ans, pendant la journée défense et citoyenneté (JDC) au Centre d'information et de recrutement

des forces armées de Pontoise. C'était une simple initiation, mais elle m'a bien servi ! Dans ces moments-là, on essaie de rester calme, d'agir vite et bien. La vie de quelqu'un peut en dépendre. D'ailleurs, quand les pompiers sont arrivés sur place, ils m'ont dit que j'avais probablement sauvé celle de cet homme.

Demain, tous secouristes

Maintenant, j'aimerais aller plus loin et obtenir le PSC1, un certificat de secourisme. C'est très utile, tout le monde devrait faire au moins une initiation. C'est important de savoir garder son calme et de savoir agir face à une situation d'urgence : appeler les secours, mettre la victime en sécurité, donner les tout premiers soins... Ça peut arriver à n'importe qui, n'importe où, n'importe quand. Un malaise, un accident, dans la rue ou à la maison, un proche ou un inconnu. Savoir placer une victime en PLS devrait être connu de tous. Les gestes de premiers secours peuvent sauver des vies, il faut les apprendre, ce n'est pas compliqué ! ■



FORMATIONS MACIF AUX GESTES QUI SAUVENT

Le saviez-vous ?

La Macif propose des initiations gratuites aux gestes qui sauvent, en atelier ou en webinaire*.

Au cours d'une formation qui dure en moyenne deux heures, les participants apprennent les gestes essentiels qui freinent l'aggravation de l'état d'une victime en attendant les secours. Parmi eux, le protocole d'action « protéger, alerter et secourir », la mise en position latérale de sécurité (PLS) de la victime, l'utilisation d'un défibrillateur semi-automatique, le massage cardiaque.

Tous les ateliers Macif sont animés par des sapeurs-pompiers ou des formateurs habilités ou agréés à la formation aux premiers secours. Ils sont accessibles à tous, dès 10 ans ! En plus, grâce à l'opération « Mini-sauveteurs » organisée tous les étés en partenariat avec la SNSM (Société nationale du sauvetage en mer), près de 2 000 enfants sont initiés aux risques du bord de mer, et plus largement aux accidents de la vie courante. Grâce au partenariat que la Macif a noué avec la plateforme Salvum**, spécialisée dans la formation au secourisme, chaque sociétaire, à l'issue de sa participation à ces formations, bénéficie d'un accès à une plateforme en ligne pour en apprendre plus sur les gestes qui sauvent.

En 2021, plus de 190 ateliers ont été organisés, et près de 4 800 personnes ont été sensibilisées à travers différentes campagnes d'information. Mais beaucoup reste à faire !

Pour en savoir plus :

<https://lessentiel.macif.fr/apprendre-aux-enfants-gestes-premiers-secours>

* Pour vous inscrire, renseignez-vous auprès de votre agence Macif.
** Voir p. 35.

COMMENT LUTTER CONTRE LE HARCÈLEMENT DE SON ENFANT ?

Chaque année en France, entre 800 000 et 1 million de jeunes sont victimes de harcèlement à l'école⁽¹⁾.

Face à ce fléau amplifié par les réseaux sociaux, la lutte s'organise à tous les niveaux. Élèves, parents, personnels éducatifs et associations se mobilisent pour protéger les victimes et trouver les meilleures solutions.

(1) Selon un rapport du Sénat paru en 2021 (« Harcèlement scolaire et cyberharcèlement : mobilisation générale pour mieux prévenir, détecter et traiter »).

Dossier réalisé
en partenariat avec

**Usbek
& Rica**





Marie Delaere,
psychologue
spécialiste
du harcèlement
scolaire.

Le phénomène du harcèlement scolaire n'est pas nouveau, mais l'utilisation des réseaux sociaux le prolonge et l'amplifie.

Insultes, moqueries, *revenge porn**, photos truquées : le cyberharcèlement scolaire prend des formes multiples, avec des conséquences parfois dramatiques pour les victimes. Souvent silencieux, ce mal est de plus en plus médiatisé, notamment par des personnalités qui l'ont subi : l'influenceuse mode Léna Situations, le youtubeur Ben Névert, le chanteur Bilal Hassani... Un tabou se brise, la parole se libère.

En parallèle, la lutte contre le harcèlement à l'école – désormais considéré comme un délit passible d'une peine pouvant aller jusqu'à dix ans de prison – s'intensifie. Face à ce fléau, il faut bien sûr pouvoir accompagner les victimes sur le plan psychologique et judiciaire, mais aussi les auteurs de ces violences qui doivent répondre aux conséquences de leurs actes ou de leurs mots. À plus long terme, le combat à mener repose d'abord sur la prévention : favoriser un climat scolaire sain, promouvoir les bons usages des réseaux sociaux, diffuser les valeurs de tolérance, sensibiliser les parents d'élèves...

Comme le montrent les actions des associations sur le terrain et la mobilisation des établissements scolaires dans le cadre des dispositifs gouvernementaux, cette lutte doit embarquer l'ensemble de l'écosystème scolaire pour être efficace : les élèves, de plus en plus appelés à être eux-mêmes acteurs de cette lutte, ainsi que le personnel éducatif et les parents, souvent démunis face à ces phénomènes.

* Vengeance porno : diffusion sur les réseaux, sans l'autorisation de la personne concernée, de photos ou vidéos dénudées.



COMMENT SE FAIRE AIDÉ PAR LA JUSTICE ?



INFORMATIONS JURIDIQUES : LES SOLUTIONS MACIF

Le sociétaire titulaire d'un contrat Habitation principale formule Protectrice et dont l'enfant est victime ou accusé de faits de harcèlement bénéficie d'informations juridiques sur simple appel téléphonique⁽¹⁾ ainsi que d'une assistance juridique si cette option a été souscrite⁽²⁾. Par ailleurs, la base documentaire MACIFJuris fournit également à tous les sociétaires Macif des informations juridiques⁽³⁾.

(1) Jusqu'à cinq sollicitations par année d'assurance en inclusion, illimité avec l'option Assistance juridique.

(2) Dans les conditions et limites de l'option et du contrat souscrits.

(3) Voir p. 35.

En France, le harcèlement scolaire est désormais reconnu comme un délit. Comment se déroulent les procédures judiciaires pour les victimes, mais aussi pour les auteurs de ces violences ?



Des propos ou comportements répétés ayant pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions de vie (...) commis à l'encontre d'un élève par toute personne étudiant ou exerçant une activité professionnelle au sein du même établissement

d'enseignement. » Ainsi défini par la loi du 2 mars 2022, le harcèlement en milieu scolaire - commis au sein de l'établissement ou en marge de celui-ci, notamment sur les réseaux sociaux - fait désormais « l'objet d'une infraction spécifique du harcèlement moral », explique maître Geoffrey Le Taillanter, avocat à Angers. Résultat, les peines encourues ont été durcies, variant entre trois ans d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende, et dix ans d'emprisonnement et 150 000 euros d'amende lorsque les faits ont conduit la victime au suicide ou à la tentative de suicide.

DER



Quelle est la procédure pour les parents des victimes ?

Pour les victimes, la procédure judiciaire consiste dans un premier temps à déposer plainte contre le harceleur auprès d'un commissariat ou d'une gendarmerie, où l'enfant pourra ensuite être convoqué, assisté de ses parents, pour une audition. Dans la mesure du possible, l'avocat conseille vivement de garder des captures d'écran de messages, ou encore d'avoir des témoins.

« Le dépôt de plainte n'aboutit pas forcément à une condamnation sévère, mais au moins à un rappel à la loi qui permet de donner un cadre et de dire "stop" », précise M^e Le Taillanter.

Que risquent les parents des harceleurs ?

Lorsqu'il est jugé que les faits sont graves, le prévenu est convoqué devant le tribunal pour enfants (assisté de ses parents) s'il est mineur, sinon devant le tribunal correctionnel. Dans le premier cas, ses parents sont responsables financièrement pour dédommager les préjudices subis par la victime (déscolarisation, hospitalisation...). ■

4 PISTES POUR LUTTER CONTRE LE (CYBER) HARCÈLEMENT

De la prise en charge psychologique aux actions de sensibilisation déployées par certaines associations, l'éventail des réponses à apporter au fléau du harcèlement scolaire est large. Tour d'horizon des bonnes pratiques et des initiatives qui se répandent en France.

1 La prise en charge psychologique

Spécialiste du harcèlement scolaire, la pédopsychiatre Nicole Catheline est formelle : « Tout enfant peut à un moment donné se trouver pris dans du harcèlement, que ce soit comme auteur, comme victime ou comme témoin. » Selon elle, sauf dans de rares cas de jeunes souffrant de troubles ou de problèmes personnels, ces situations naissent le plus souvent de situations de vulnérabilité : un déménagement, la perte d'un être cher... « Ces fragilités peuvent être repérées par d'autres, qui eux-mêmes vivent des situations de vulnérabilité mais qui ne veulent pas le reconnaître et trouvent

assez pratique de s'en prendre à quelqu'un qui manifeste une fragilité, observe l'experte. Celle-ci les renvoie à quelque chose qui les gêne. Finalement, le harcelé et le harceleur ont pas mal de choses en commun... » Nicole Catheline ajoute qu'un climat scolaire détérioré, où les enfants sont livrés à eux-mêmes, peut également favoriser ce type de violences.

Face au harcèlement, la vigilance des parents et du personnel éducatif est clé. « Tout changement brutal de comportement - comme une baisse rapide des notes, un enfant devenu brusquement irritable, qui mange ou dort moins bien... - doit faire penser au harcèlement », insiste la pédopsychiatre. Dans certains cas, une prise en charge psychologique peut être indiquée⁽¹⁾.

(1) Adoptée le 2 mars 2022, la loi Balanant sur le harcèlement à l'école enjoint le gouvernement à étudier la possibilité d'un meilleur remboursement par les régimes d'assurance maladie des frais engagés pour le suivi psychologique et psychiatrique des enfants victimes de harcèlement ainsi que de leurs auteurs.



2 pHARe, le dispositif gouvernemental pour renforcer la lutte contre le harcèlement



Après une phase d'expérimentation de deux années, le programme pHARe (Prévenir le harcèlement et agir avec respect) lancé par le ministère de l'Éducation nationale est progressivement généralisé à toutes les écoles et collèges depuis la rentrée 2021. Son objectif : renforcer les moyens des établissements scolaires pour prévenir et lutter contre le (cyber)harcèlement, en s'inspirant notamment de la réussite du programme finlandais KiVa qui s'est exporté dans plusieurs pays européens.

Les établissements labellisés « pHARe » s'engagent pendant deux ans, dans les collèges, à constituer une équipe ressource de cinq personnes formée à la prise en charge spécifique du harcèlement, à organiser un atelier de sensibilisation des familles ou encore à assurer dix heures d'apprentissages annuels sur le sujet dès le CP. Les jeunes sont également mobilisés, puisque chaque collège doit se doter d'une équipe d'élèves-ambassadeurs chargés de mettre en place un projet de sensibilisation, à l'image d'un concours d'éloquence organisé au sein de l'académie de Créteil en 2019 sur la responsabilité du témoin.

Ce dispositif est complété par deux lignes d'écoute et de soutien aux victimes de harcèlement et à leur famille, le **3020** (environ 20 000 appels traités par an), et de cyberharcèlement, le **3018**.

3018 Service & appel gratuits

3020 Service & appel gratuits

3 La sensibilisation par les pairs : l'engagement de l'association Unis-Cité

De nombreuses organisations se mobilisent en parallèle contre ce fléau. Parmi elles, l'association Unis-Cité*, pionnière du service civique en France, qui à travers son programme stHop (sensibilisation au harcèlement en milieu scolaire) mise sur le principe du « pair à pair ». Concrètement, l'organisation recrute des promotions d'une vingtaine de jeunes sur des missions d'intérêt général de quelques mois pour réaliser des interventions d'une heure dans les écoles et les collèges sur la question du harcèlement. « *L'idée est d'aller à la rencontre des jeunes avec pour ambition de libérer la parole sur ce sujet. Leur grande force, c'est justement qu'ils sont jeunes* », expose Anne-Christine Poirot, responsable des antennes de Besançon et Belfort de l'association Unis-Cité.

Justine Masson, 20 ans, fait partie de la promotion 2022. Elle raconte avoir subi des insultes et des moqueries répétées au collège et en ligne. Aujourd'hui, elle souhaite « *pouvoir [se] servir de cette mauvaise expérience et la transformer en une bonne chose* ». Durant les interventions dans les classes, explique-t-elle, ses camarades du service civique et elle-même tâchent d'apparaître aux yeux des élèves comme des « *personnes de confiance* », face auxquelles ils peuvent « *employer les mots qu'ils veulent* » et surtout parler de tout, sans tabou. « *Comme nous sommes jeunes, nous parvenons parfois à leur faire sortir des choses qu'ils ne sortiraient pas à leur professeur* », estime-t-elle en prenant

l'exemple d'une conversation sur les « *nudes* », des photos dénudées diffusées par message ou révélées sur les réseaux sociaux sans le consentement de l'intéressé. Et elle n'hésite pas à partager sa propre expérience du harcèlement lors de ces échanges. « *J'ai dépassé le stade où j'en ai honte. Je trouve que c'est important de montrer qu'on peut s'en sortir parce qu'on parle beaucoup dans les médias des suicides, mais on ne parle pas assez du fait qu'on peut s'en sortir* », confie la jeune femme.

* La Macif est partenaire de Unis-Cité depuis 1995.

Contacts :
www.uniscite.fr

ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE

Les consultations chez le psychologue ne sont pas systématiquement prises en charge par l'Assurance maladie et la complémentaire santé. La mutuelle santé proposée par la Macif peut rembourser des consultations⁽¹⁾.

(1) Dans les conditions et limites du contrat et de la formule souscrite (voir p. 35).



4 Élèves-médiateurs : pour une gestion apaisée des conflits

Les dispositifs d'élèves-médiateurs consistent quant à eux à aider à la résolution des conflits dans le contexte scolaire. Plusieurs associations ont adopté ce principe : France Médiation avec son projet « Médiateurs à l'école », la Fédération des Aroéven (Fédération des associations régionales des œuvres éducatives et de vacances de l'Éducation nationale), MédiActeurs, ou encore Génération Médiateurs. Directrice de l'école primaire Germaine-Tillion à Laval, dans laquelle le programme de Génération médiateurs est déployé depuis 2006, Valérie Gérolami

raconte que tout est parti « *des difficultés éprouvées par les personnels éducatifs à gérer les conflits entre élèves, y compris sur le temps périscolaire* ».

L'association a alors formé l'ensemble des adultes (enseignants, animateurs...) de l'école sur

la médiation et la gestion de conflit. Ces derniers ont ensuite eux-mêmes transmis ces compétences aux élèves entre le CE2 et le CM1. Tous les enfants bénéficient d'une formation, mais seuls les élèves volontaires deviendront médiateurs dans la cour (soit 20 à 25 par an). Valérie Gérolami évoque, à la suite de ce programme, des « *relations apaisées* » au sein de l'établissement.

« *Lorsque la prévention est efficace, on n'arrive pas jusqu'au harcèlement* », assure-t-elle. La directrice d'établissement en est convaincue, ce type de formation développe aussi

les compétences psychosociales de ces « *futurs citoyens* » : l'écoute, l'empathie, le respect de l'autre, la confiance en soi (sans écraser l'autre), la capacité à prendre la parole devant un groupe... Des compétences à développer le plus tôt possible, « *dès la maternelle* », préconise-t-elle. ■

Contacts :

Génération Médiateurs

<http://www.gemediat.org>

E-mail : gemediat@wanadoo.fr

France Médiation

<https://www.francemediation.fr>

E-mail : infos@francemediation.fr

Fédération des Aroéven

<https://www.aroeven.fr>

E-mail : federation@aroeven.fr

MédiActeurs

<https://www.mediacteurs.com>

E-mail : mediacteurs.ng@gmail.com

Pour aller plus loin, rendez-vous sur lessentiel.macif.fr :



• Cyberharcèlement et santé mentale : « le début de l'adolescence est un moment critique ».



• Comptes « fisha », doxxing, flaming : petit lexique du harcèlement en ligne.



• Se défendre face au (cyber) harcèlement.



• Comment savoir si votre enfant est un harceleur ?



« La perception de la différence est la clé du harcèlement »

Adolescente, Marie Delaere a été victime de harcèlement et de violences physiques à l'école. Aujourd'hui psychologue, elle accompagne les jeunes concernés par ce type de violences, qu'ils en soient les victimes ou les auteurs.

Peut-on reconnaître les premiers signes d'un enfant harcelé ?

Les conséquences psychologiques du harcèlement sur des enfants et adolescents sont nombreuses : anxiété sociale, troubles du sommeil, dépression, repli social, pensées suicidaires, usage de drogues... Pourtant, lorsqu'ils viennent me consulter, c'est souvent pour des raisons annexes : difficulté à dormir, comportements violents envers la fratrie, automutilations... Quand on creuse ensemble, on se rend compte qu'ils sont en réalité victimes de harcèlement scolaire. Mon travail est d'abord de les écouter parce que la plupart du temps ils contiennent beaucoup de choses en eux. Parfois, je dois même leur expliquer ce qu'est le harcèlement. Mon objectif est ensuite de les déculpabiliser et de leur faire comprendre que cette situation n'est pas acceptable du tout.

Quelles peuvent être les conséquences de l'isolement ?

Un jeune harcelé se tait pour de multiples raisons : parce qu'il a peur de parler de sa situation, parce qu'il en parle et que personne ne le croit, ou qu'il n'a personne à qui s'adresser. Le silence isole le jeune, et le suicide peut, dans certaines situations, être le dernier recours pour le jeune pour mettre un terme à sa souffrance. Le suicide n'est donc pas un choix mais un manque de choix.

Les réseaux sociaux sont-ils un accélérateur du harcèlement ?

Bien sûr, les réseaux sociaux sont comme un mégaphone et amplifient les cyberviolences. Avec les réseaux, de nouveaux phénomènes ont émergé, comme le *revenge porn*. Après une rupture amoureuse par exemple, il arrive que l'ex envoie des *nudes* [photos dénudées, ndr] de la personne sur Internet sans le consentement de la

personne sur la photo, qui peut alors devenir la cible du harcèlement en ligne. On parle aussi de *slut-shaming* [quand une jeune femme est victime de rumeurs en raison de ses pratiques sexuelles, du nombre de ses partenaires ou de ses tenues jugées provocantes, ndr]. Le cyberharcèlement complique les choses car le harceleur ne mesure pas la réaction de sa victime, son émotion, et donc l'impact dramatique de ses mots et de ses actions.

Les harceleurs doivent-ils aussi être accompagnés ?

Il y a beaucoup de honte chez les jeunes harceleurs car ils savent au fond d'eux que ce qu'ils font n'est pas acceptable. Le défi est de les reconnecter avec eux-mêmes. Ils sont tellement pris dans cette dynamique de groupe qu'ils oublient que de tels agissements sont condamnables. On peut travailler avec eux en individuel quand il y a des difficultés au niveau de la sphère familiale ou sur le plan personnel. Cependant, j'encourage aussi les établissements scolaires à mettre en place des espaces de parole régulés, tenus avec toutes les personnes impliquées - les harcelés, les harceleurs et les témoins -, dans une démarche de résolution des problèmes, et sous la supervision d'un enseignant. Celui-ci va pouvoir expliquer les mécaniques du harcèlement, démontrer que c'est la perception de la différence, et non la différence en elle-même, qui est la clé du harcèlement (être le premier de la classe, trop grand, trop petit, avoir deux mamans, des taches de rousseur...). Ces espaces de parole permettent ainsi de favoriser l'inclusion et les valeurs de tolérance.

Comment améliorer la prévention à l'école ?

Il y a, à mon sens, tout un travail de conscientisation à faire au niveau des établissements scolaires. Mettre en place une politique contre le harcèlement et le cyberharcèlement au sein des écoles est primordial. Il faut que cette politique soit visible et connue de tous, professeurs comme élèves. De sorte que, quand un problème de harcèlement prend effet à l'école, l'équipe éducative sache quoi faire, les jeunes qui en sont victimes sachent vers qui se tourner et que les harceleurs soient conscients des sanctions à leur égard.





ET SI ON QUITTAIT LA VILLE POUR SE METTRE AU VERT ?

De plus en plus d'urbains quittent Paris et les métropoles pour s'installer à la campagne. Motivations économiques, professionnelles, familiales... Cet engouement des Français pour la vie rurale est-il une tendance de fond ou un simple effet de mode ?

Ralentir, changer de vie, échapper au stress et à la pollution... L'attrait pour la campagne s'est amplifié, plus encore avec la crise sanitaire et les confinements successifs. Les derniers chiffres de la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du ministère du Travail (Dares)⁽¹⁾ confirment le phénomène : en 2020, les salariés du privé habitant de grandes métropoles ont été plus nombreux à déménager à plus de 100 km de chez eux qu'en 2019. Si ces départs augmentent de 34 % à Paris, soit 4000 déménagements, ce désamour touche en réalité toutes les grandes villes. Avec la fermeture des restaurants, des lieux culturels, des commerces non essentiels et les restrictions sanitaires, beaucoup se sont interrogés sur l'intérêt de rester en ville. Destination ? Les départements ruraux, en majorité.

Le télétravail, mais pas seulement !

Avec l'essor du télétravail et la dématérialisation des activités, la pandémie a en effet permis à nombre d'actifs de chercher du travail ailleurs, en particulier dans les domaines des services, de l'informatique, ou encore de la banque et de l'assurance. Se loger pour moins cher ou dans plus grand, ou les deux, qui n'en rêve pas ? L'étude de la Dares confirme d'ailleurs que cette tendance était déjà observée avant la crise



sanitaire. Mais le motif économique n'est pas le seul à pousser les citadins vers les campagnes. La quête d'une meilleure qualité de vie est aussi au cœur des motivations, avec l'envie de plus de nature, d'espace, des écoles plus paisibles, mais aussi le désir de retrouver du lien social. Pour d'autres, la démarche correspond à un changement professionnel

radical : reconversion, quête de sens, retour aux sources...

À la clé, des zones rurales qui reprennent vie, et des « néo-ruraux » bien dans leurs bottes ! ■

(1) https://dares.travail-emploi.gouv.fr/sites/default/files/f0a31a0cd4699dba6db90991b9b9abc7/Dares-Analyses_Mobilites-geographiques-des%20salaries.pdf

Corinne,

son fils Antoine et son mari Éric

JARDIN, BAINADE ET FORÊT

Notre projet de quitter Paris pour la province, nous le mûrissions depuis plusieurs années. Nous avions envie de revenir aux sources et d'offrir un cadre bienveillant à notre fils. En 2017, j'ai décroché un poste à la technopole du Futuroscope, à Poitiers. Avec mon mari, nous avons saisi cette opportunité pour déménager. Mon mari est resté salarié en région parisienne, avec deux jours en télétravail et trois en présentiel, mais l'idée est qu'il augmente autant que possible ses jours de télétravail ! Nous habitons dans une maison avec jardin, à 20 minutes de Poitiers. Nous sommes au cœur de la nature, à côté d'une forêt et d'un lac où l'on peut se baigner. Tout nous semble proche, contrairement à Paris. Je suis tellement contente de rentrer le soir en cinq minutes à la maison ! Les transports en commun me pesaient, comme la pollution. Nous avons adopté un chat, nous cultivons notre potager, plantons des fleurs. Toutes ces choses, nous ne pouvions pas les faire avant. C'est vrai que les restos avec les copains et les activités culturelles nous manquent. Mais ici aussi nous pouvons nouer des amitiés et tisser un lien social riche. La seule difficulté que nous ayons rencontrée a été de trouver des praticiens disponibles qui acceptent de nouveaux patients. À part ça, il y a vraiment de belles opportunités en région pour changer de vie.

« Je suis tellement contente de rentrer le soir en cinq minutes à la maison ! »

« J'ai trouvé mon équilibre professionnel et personnel. Si c'était à refaire, je n'hésiterais pas une seconde ! »

DES LIENS PLUS FORTS AVEC LES PATIENTS

« Avec mon mari, sapeur-pompier, nous habitons à Clermont-Ferrand. Je travaillais douze heures d'affilée, et lui effectuait des gardes de vingt-quatre heures. Quand notre fils est né, nous avons dû adapter nos horaires. C'est à ce moment-là que nous avons envisagé de quitter Clermont-Ferrand (63). Nous habitons un bel appartement, mais devoir parcourir la ville et ses embouteillages nous pesait. Nous avons envie d'une vie plus calme ! Nous avons donc décidé de nous installer dans le Cantal où mon mari a de la famille. J'ai eu un véritable coup de cœur pour Chaudes-Aigues, un village de 900 âmes connu pour sa source d'eau chaude. J'ai commencé à travailler comme infirmière salariée pendant deux ans, puis comme remplaçante dans un cabinet libéral du village, dont je suis devenue associée. À la campagne, les liens avec les patients sont plus forts. On fait partie de leur vie, on se croise en allant chercher notre pain... Leurs retours sont positifs, c'est très gratifiant ! J'ai trouvé mon équilibre professionnel et personnel : je décide de mes journées et je peux récupérer mes enfants à l'école le soir. Je vois un peu moins mes amis qu'avant, mais je m'organise pour les retrouver régulièrement au restaurant ou au cinéma à Clermont. Si c'était à refaire, je n'hésiterais pas une seconde ! »

Anna,

29 ans, infirmière libérale à Chaudes-Aigues (15).

« En parlant avec des amis
qui s'étaient déjà engagés
dans la permaculture
et l'agriculture biologique,
j'ai réalisé qu'il y avait une vie
au-delà du périphérique. »

PRIORITÉ À L'ENTRAIDE

« Ça faisait déjà plusieurs années que je me sentais en conflit de valeurs avec mon métier de publicitaire. La nature m'attirait... En parlant avec des amis qui s'étaient déjà engagés dans la permaculture et l'agriculture biologique, j'ai réalisé qu'il y avait une vie au-delà du périphérique. Avec mon épouse, on s'est dit qu'il était temps d'apporter notre pierre à l'édifice. J'ai préparé un BP viticulture-cœnologie et je me suis formé sur le terrain, en Anjou, où nous nous sommes installés à l'été 2016. Ces bords de Loire ont été une terre d'accueil, avec une belle dynamique autour du bio. La même année, des parcelles de vignes se sont libérées et j'ai pu lancer mon exploitation. C'est beaucoup de travail, mais ici l'entraide est la règle. Je suis arrivé un peu fleur bleue après seulement une année de formation et quelques stages, mais ça ne m'a pas empêché de faire un très bon premier millésime ! Je ne regrette pas mon choix. Ici, il y a beaucoup de vie et une activité associative très riche. L'endroit est idéal pour élever nos enfants. Finalement, notre projet s'est fait facilement car nous étions prêts. Quand l'envie est là, il ne faut pas se mettre de barrières et ne pas hésiter à demander de l'aide ! Je suis content d'être un petit producteur, je suis en phase avec ma vision de la vie. »

Guillaume,

45 ans, viticulteur bio
à Rablay-sur-Layon (49),
sa femme Céline et leurs
enfants Lili-Jeanne
et Ulysse.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.
À consommer avec modération.

« La mutualité, c'est un pot commun où chacun donne et reçoit. »

Élue déléguée Macif à Bagnole (93) depuis mai 2021, Marthe Corpet, 31 ans, met son expérience militante et son bagage professionnel dans le monde de l'économie sociale et solidaire au service de son territoire.
Rencontre.

C'est une boule d'énergie pétrie de conviction. À 31 ans, Marthe Corpet est une nouvelle déléguée Macif à Bagnole (93). Mais son esprit citoyen est bien plus ancien ! « J'ai toujours exprimé ce que je pensais et cherché à avoir mon propre avis sur les choses », se souvient-elle. Ses convictions ? Elles remontent à l'enfance : « Je me suis toujours considérée comme féministe et ai très vite été attirée par la politique. » Mais l'université aura été un réel moment déclencheur : « En 2008, alors que je venais d'entrer en fac de droit à Assas, on nous disait qu'un tiers d'entre nous seulement réussirait. Cela a été un choc ! Pour moi, l'enseignement supérieur doit être émancipateur et pas un programme de sélection par l'échec. » En 2010, pour porter haut la voix des étudiants, elle rejoint un syndicat dont elle deviendra porte-parole quelques années plus tard. Une fois entrée dans la vie active, Marthe Corpet, aujourd'hui responsable des affaires publiques à ESS France, reste mobilisée pour l'intérêt collectif. « J'ai été élue déléguée Macif en mai 2021. Je voulais voir comment une grande entreprise mutualiste comme la Macif permettait



Marthe Corpet, déléguée Macif à Bagnole (93) depuis mai 2021.

à ses sociétaires d'agir ». Un engagement qui a du sens pour celle qui prône les valeurs de citoyenneté et de solidarité. « La mutualité, c'est un pot commun auquel tout le monde contribue à hauteur de ses moyens et reçoit, en échange, une solution à hauteur de ses besoins. » La citoyenne engagée fait bénéficier son territoire de son expérience de militante et des valeurs que porte le monde de l'économie sociale et solidaire dans lequel elle évolue professionnellement. « Sur leur territoire, les élus de proximité sont en mesure d'identifier des problématiques du quotidien (logement, mobilité, environnement, etc.), et d'essayer d'y répondre concrètement. » Elle rappelle que « pendant le confinement, la Macif a mis en place des webinaires sur "les gestes qui sauvent" pour la petite enfance, à la demande de ses sociétaires. Cela a été une réussite ». Prochaine action : « Pour le Mois de l'ESS, en novembre prochain à Bagnole, et nous essaierons d'organiser des conférences et des actions de prévention. » « Ce qui m'intéresse à la Macif, c'est que nous sommes des sociétaires et pas juste des clients. Cela nous donne une véritable

capacité d'action, d'initiative, mais aussi de décision ! La Macif, à son échelle, montre qu'il est possible de concilier la performance économique et un engagement social », réaffirme-t-elle. « Par exemple, à l'initiative des sociétaires et de ses salariés, la Macif a été l'une des premières mutuelles d'assurance à proposer des offres pour des gilets de moto avec airbag de protection. » Un exemple qui lui parle, elle-même étant motarde. La question de la sécurité routière fait d'ailleurs partie de ses préoccupations majeures. En tant que délégué de proximité, elle œuvre pour « mieux sécuriser toutes les mobilités à Bagnole, où il y a énormément de circulation et un gros échangeur routier ». Une bonne nouvelle pour tous les usagers du secteur ! ■

Bio express

2010 : s'engage à 19 ans en tant qu'étudiante.

2018 : première expérience professionnelle dans le monde de l'économie sociale et solidaire, à ESS France.

2021 : élue déléguée Macif de proximité à Bagnole (93).

4 raisons de préférer être mutualiste

Le « carré mutualiste », c'est quatre fois plus d'avantages pour vous : tarifs compétitifs, protection en cas de coup dur, participation à la gouvernance, initiatives solidaires... Vos délégués vous le confirment !



Joëlle Coutrot,
déléguée de proximité Macif en Île-de-France
depuis avril 2018.

« En tant que mutuelle d'assurance, la Macif n'a pas d'actionnaires à rémunérer. Elle peut donc réinvestir une partie de ses résultats pour proposer à ses sociétaires des produits et services au juste coût. Par ailleurs, grâce au dispositif Macif Avantages, nos sociétaires peuvent bénéficier de réductions intéressantes auprès de nos partenaires⁽¹⁾. On peut par exemple réserver un hôtel ou un séjour de vacances, louer une voiture, acheter un abonnement de presse ou des billets de spectacle à prix réduit, pour soi et pour sa famille. Un bon moyen de préserver son pouvoir d'achat, d'autant plus en cette période. » ■

(1) Offres soumises à conditions et non rétroactives réservées aux sociétaires Macif, hors personnes morales. (Voir p.35).



Martine Usseglio,
déléguée nationale
en Nouvelle-Aquitaine
depuis mai 2021.

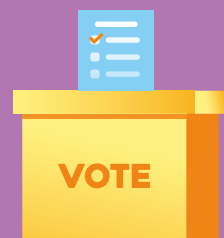
« À la Macif, "une personne = une voix" est une réalité. La gouvernance de la Macif se distingue, en effet, par son modèle démocratique, puisque les sociétaires ont la possibilité d'élire des délégués qui sont leurs représentants dans les différentes instances de la mutuelle d'assurance. Je trouve qu'il est très important pour un assuré de savoir qu'un autre assuré est à son écoute, relaie ses besoins et défend ses intérêts jusqu'au plus haut niveau de l'organisation. En tant que déléguée, j'en fais l'expérience au quotidien : les échanges (réunions d'information, actions et ateliers mutualistes que nous animons) sont nombreux et réguliers. Notre engagement de terrain est un gage de confiance. » ■



AVANTAGES ÉCONOMIQUES



AVANTAGES POLITIQUES





AVANTAGES SOCIÉTAUX



AVANTAGES SOLIDAIRES



Alain Vannereau,
délégué national Macif
Nouvelle-Aquitaine
depuis avril 2021.

« **L'engagement citoyen est une des raisons d'être de la Macif.** Son implication dans les grands enjeux sociétaux, auprès des populations vulnérables ou sur les questions climatiques, se traduit en actes concrets. À Bordeaux, la Fondation Macif a soutenu l'achat de deux cyclo-bus (rosalies équipées pour le transport d'enfants) destinés au ramassage scolaire. La Macif soutient d'autres belles initiatives pour l'environnement comme Polar POD, le projet de navire océanographique de Jean-Louis Étienne (lire aussi p. 30). Et parce que chacun peut agir, la plateforme Diffuz (lire aussi p. 29), créée par la Macif, propose de participer à des actions solidaires partout en France, selon ses goûts et son emploi du temps. Elle est aussi investie auprès de la jeunesse avec la création de son propre centre de formation des apprentis (CFA) qui facilite l'accès à la formation et à l'insertion professionnelle. » ■



Flavien Houver,
délégué de proximité depuis 2017
dans la région Grand Est.

« **Délégué de proximité, je suis aussi membre de la Jeune Chambre économique française. Elle a noué un partenariat avec la Macif avec laquelle nous partageons des valeurs de solidarité.** Le fonds de solidarité Fonsomacif permet, par exemple, de soutenir les sociétaires qui font face à des difficultés financières⁽¹⁾. Comme cette dame qui avait subi un important dégât des eaux dans sa maison, dont une partie sur les extérieurs n'était pas couverte par son contrat. La Macif a aussi soutenu une famille endeuillée pour rapatrier le corps d'un proche décédé. Les dossiers sont analysés au cas par cas. Si nous estimons que la personne a en effet besoin d'aide, nous intervenons. Quand nous constatons qu'un problème est récurrent, nous proposons d'ajouter une garantie de base ou en option dans nos contrats. » ■

(1) Le Fonds de Solidarité Macif, réservé aux personnes physiques titulaires de contrats assurés par la Macif, peut allouer des secours exceptionnels après étude des dossiers.

La démocratie mutualiste, c'est vous

Vous êtes plus de 5 millions de sociétaires appelés à élire tous les quatre ans plus de 1 000 délégués. Deux cents d'entre eux siègent aux assemblées générales, où ils élisent à leur tour les 18 membres du conseil d'administration, qui élisent le président.



VOS PORTE-PAROLE

En tant que sociétaire, vous jouez un rôle dans la gouvernance de la Macif en votant directement pour vos délégués ou en devenant vous-même délégué.

Les délégués de proximité remontent vos besoins auprès des délégués nationaux et jusque dans les instances de décision. Ils contribuent ainsi aux évolutions des contrats et des services, dans votre intérêt.

En savoir plus : www.macif.fr/assurance/la-macif/gouvernance-et-organisation



VOUS ÊTES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Plusieurs mandats d'administrateurs étaient à renouveler lors de l'assemblée générale annuelle de la Macif en juin 2022. Portrait express des trois nouveaux sociétaires élus.



Louise Lefevre

Sociétaire Macif depuis 2010, Louise Lefevre est devenue déléguée en 2013 en région Hauts-de-France. Elle est directrice administrative et financière de l'UDAF (Union départementale des associations familiales) de la Somme.



Catherine Paccioni

Sociétaire Macif depuis 2011, Catherine Paccioni s'est engagée comme déléguée en 2018 en région Bretagne et Normandie. Elle est chargée de mission dans le secteur bancaire.



Jérôme Marcel

Sociétaire Macif depuis 2003, Jérôme Marcel est délégué depuis 2018 en région Grand Est. Il est ambulancier, cadre syndical et président d'une fédération de motards.

Investissement : les unités de compte, comment ça marche ?

Quand on vous parle d'assurance-vie, on évoque souvent les unités de compte (UC). Mais qu'est-ce que c'est au juste ? Quentin Moreau, chargé Culture Client chez Mutavie, filiale spécialisée en épargne assurance-vie de la Macif, nous éclaire.



Quentin Moreau,
chargé Culture Client chez Mutavie

Pouvez-vous nous expliquer ce que sont les unités de compte des contrats d'assurance-vie ?

Quentin Moreau. Les unités de compte permettent d'investir son épargne sur les marchés financiers sans avoir besoin d'acquérir directement des actions ou des obligations ; ce sont donc des supports qui comprennent différents types d'investissements (sociétés cotées en Bourse, patrimoine immobilier, valeurs mobilières, etc.). Leur valeur est donc soumise à l'évolution des marchés, à la hausse comme à la baisse. C'est ce qui les différencie des fonds en euros, pour lesquels le capital est garanti.

Il est possible de coupler unités de compte et fonds en euros au sein d'un même contrat pour conjuguer recherche de performance et sécurité.

Pourquoi intégrer des unités de compte à son épargne ?

Q. M. : Accessibles à tous, les UC permettent de dynamiser tout ou partie de votre épargne sur des projets de placement à moyen et long terme en vue d'un meilleur rendement que celui du fonds euros, qui diminue depuis plusieurs années. De plus, les UC sont gérées par des professionnels des marchés financiers, mais le risque reste porté par l'épargnant.

Quel accompagnement propose la Macif en termes de conseils et de maîtrise des risques ?

Q. M. : Nous interrogeons nos sociétaires sur leurs projets, leurs connaissances des différents placements et leur appétence au risque. À partir de là, nous établissons un profil personnalisé

pour donner des conseils d'investissement adaptés. Pour maîtriser le risque, nous invitons nos sociétaires à diversifier l'investissement de leur épargne, conformément à l'adage « ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier ». Nos conseillers les accompagnent pendant toute la durée de vie de leur contrat. Des options de gestion automatique peuvent même être mises en place. Une façon simple d'optimiser ses placements - en termes de maîtrise du risque, mais aussi de potentiel de rendement - même si on n'est pas un expert ! ●

Les contrats d'épargne assurance-vie distribués par la Macif sont assurés par Mutavie (voir p.35).

TOUS VOS COMPTES SUR VOTRE SMARTPHONE

Consultez et gérez vos comptes et contrats partout sur l'application mobile Macif ou depuis votre espace personnel sur macif.fr

MICRO- ENTREPRENEUR, COMMENT BIEN S'ASSURER ?

Quelles sont les assurances obligatoires ou recommandées pour être bien protégé dans sa micro-entreprise ? En fait, tout dépend de l'activité professionnelle exercée. José Schambacher, de la Direction Marché Pros et ESS de la Macif, explique comment déterminer vos besoins en matière d'assurance et de prévoyance...

Avec les exemples d'Axel, Ludwig, Michael et Rachid.



LA RC PRO VOUS PROTÈGE

Qu'elle soit obligatoire ou non, l'assurance de responsabilité civile professionnelle (RC Pro) Macif vous permet d'être protégé en cas de mise en cause de votre responsabilité professionnelle dans le cadre de votre activité. Contactez l'un de nos conseillers, du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30, au 09 69 39 49 45 (appel non surtaxé).



L'assurance responsabilité civile professionnelle

« Pour les professions réglementées, le secteur médical et le bâtiment, l'assurance responsabilité civile professionnelle est obligatoire. C'est le cas pour Axel, qui a une micro-entreprise de maçonnerie. En plus de l'assurance responsabilité décennale, sa responsabilité civile professionnelle le couvre en cas de dommages causés aux tiers dans le cadre de ses prestations. Dans les autres domaines, cette assurance est vivement conseillée. Par exemple pour Ludwig, jardinier élagueur en micro-entreprise, qui embauche chaque année un intérimaire à la belle saison pour ses travaux d'élagage. L'assurance responsabilité civile professionnelle permet de le couvrir. Enfin, pour ce qui est de Rachid, qui vend des jus de fruits sur le marché, ce sont notamment



les risques liés à l'intoxication alimentaire qui seront couverts par sa responsabilité civile professionnelle... »

Une assurance du matériel professionnel à la maison

« Tout micro-entrepreneur dispose d'un ordinateur pour effectuer ses déclarations auprès de l'Urssaf pour établir des devis et des factures, etc. C'est un outil de travail au même titre que son bureau à domicile, son outillage et le matériel stockés chez lui. Il est donc fortement conseillé d'avoir aussi une Garantie Dommages aux biens pour couvrir ce précieux matériel professionnel. »

L'assurance de son véhicule et des biens transportés

« Si vous utilisez votre véhicule personnel dans le cadre professionnel, signalez cette mixité d'usage à votre assureur. Si vous disposez d'un véhicule

professionnel, à l'image d'Axel et de Ludwig qui roulent en utilitaire pour les besoins de leur activité, vous devez souscrire une assurance de responsabilité civile auto quelle que soit l'utilisation du véhicule (transport de produits ou de personnes). Pensez aussi à souscrire la Garantie *Matériel professionnel et marchandises transportées* pour le véhicule assuré pour les dommages qui pourraient leur être causés, d'autant plus s'ils ont de la valeur ! »

L'assurance prévoyance et la santé

« Le contrat de prévoyance protège le micro-entrepreneur en cas d'invalidité ou d'incapacité temporaire de travail. Un carreur qui se blesse, un jardinier-élagueur (toujours Ludwig !) qui chute, un commerçant sur les marchés qui a un accident de la route... Il convient d'être bien couvert en cas d'immobilisation

ou d'hospitalisation. Le contrat de prévoyance permet au micro-entrepreneur d'assurer sa stabilité financière. Il protège également sa famille. Bien entendu, il est aussi important de souscrire une complémentaire santé. »

L'assurance protection juridique

« Quand on est micro-entrepreneur, on est seul face à ses doutes et ses questions. Pouvoir défendre ses droits, être en contact avec des juristes à tout moment en cas de litige, faire appel à des experts et des avocats en cas de contentieux, c'est ce que peut permettre un contrat de protection juridique. Cela concerne notamment Rachid, qui peut en avoir besoin en cas d'intoxication alimentaire d'un client. Mais cela peut aussi être intéressant pour un photographe poursuivi pour atteinte au droit à l'image, ou pour un rédacteur soupçonné de plagiat. »



Nouveau : une assurance santé pour toutous et matous

Les Français sont nombreux à détenir au moins un animal de compagnie, mais peu sont assurés pour leur chien ou leur chat. Pourtant, la demande existe ! C'est pourquoi la Macif a choisi de vous aider à mieux protéger votre compagnon à quatre pattes en vous proposant, pour eux, une nouvelle offre d'assurance.

Macif Assurance Chien et Chat répond aux besoins des animaux... et s'adapte à votre budget⁽¹⁾ !

Votre teckel s'est fait une mauvaise fracture ? La formule Économique⁽¹⁾ comprend la prise en charge des interventions supérieures à 150 euros à la suite d'un accident ou d'une maladie (avec un plafond de 1 200 euros par an). Elle concerne toutes les races à l'exception des chiens de catégories 1 et 2 comme les staffs, les rottweilers et autres chiens d'attaque ou de défense. Un service d'information est également inclus pour chouchouter votre animal

au quotidien : vaccination, alimentation, comportement, informations juridiques... De quoi se rassurer sur l'essentiel.

Vous faites partie de ceux qui veulent ce qu'il y a de mieux pour sa santé ?

La formule Protectrice⁽¹⁾ couvre (dans la limite d'un plafond global de 2 000 euros par an) tout type d'interventions vétérinaires, y compris les soins préventifs (vaccins, stérilisation, castration, et même le détartrage dentaire !) ainsi que la médecine douce de confort (ostéopathie, kinésithérapie par exemple). Les frais liés au décès sont également couverts. Votre chartreux a fugué ou a peut-être été volé ? La Macif vous accompagne pour le retrouver en remboursant les frais d'annonce dans la presse locale.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur [Macif.fr](https://www.macif.fr), rubrique Vie quotidienne et loisirs.

(1) Dans les conditions et limites fixées dans le contrat Macif Assurance Chien et Chat souscrit.

Diffuz fête ses 5 ans de défis solidaires

Signer une pétition pour l'environnement, donner son sang à plusieurs, ou encore participer à une maraude pour les plus démunis en bas de chez soi : ce sont quelques exemples parmi les centaines d'actions solidaires de terrain proposées par la plateforme solidaire Diffuz.

Créée par la Macif en 2017, Diffuz simplifie l'engagement citoyen en mettant en relation les associations avec celles et ceux qui souhaitent être bénévoles. En fonction de son temps disponible, de sa situation géographique et de ses préoccupations (environnement, humanitaire, caritatif, etc.), chacun peut trouver une action qui lui correspond et s'inscrire en quelques clics pour y participer.



DES DÉFIS EMBLÉMATIQUES

2 000 associations partenaires et 56 000 « diffuseurs » proposent des actions au profit de l'environnement, de l'égalité, de la jeunesse, contre la précarité...



Le World CleanUp Day

615 tonnes

de déchets collectées par les bénévoles en 2021



Les Restos du Cœur

83 000 bénévoles

mobilisés le week-end de la collecte nationale des 4, 5 et 6 mars 2021

142 millions de repas

ont été distribués sur l'année



#DiffuzTonSportSolidaire

6 000 € collectés

en janvier 2022 pour les associations Se Canto et Règles Élémentaires qui luttent contre la précarité



Sang%solidaire

600 000 produits

d'hygiène collectés depuis 2019 pour les femmes en situation de précarité

Rendez-vous sur [Diffuz.com](https://diffuz.com) pour vous engager ! Diffuz est aussi disponible sur mobiles (téléchargement gratuit depuis votre magasin d'applications habituel).





Votre satisfaction avant tout*

Chaque année, pour établir son baromètre Qualité, la Macif mène des enquêtes de satisfaction auprès de ses sociétaires. Vous êtes nombreux à y répondre, et grâce à vos retours, la Macif peut améliorer les services relationnels mis à votre disposition.

*Baromètre Expérience sociétaires et clients, enquête réalisée par e-mail auprès de 200 000 sociétaires au 1^{er} semestre 2022.

91,8%

d'entre vous soulignent la qualité des conseils apportés en agence

89,4%

d'entre vous saluent la simplicité des opérations en ligne sur macif.fr

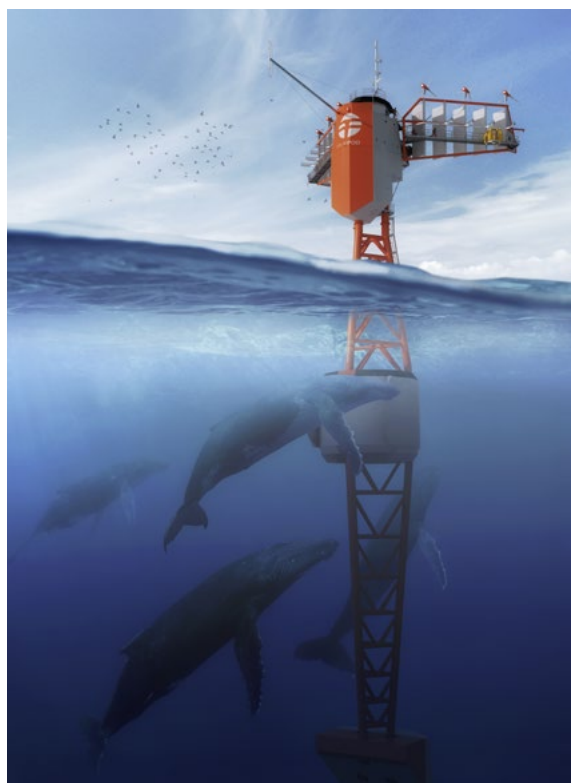
91%

d'entre vous sont satisfaits de la qualité de la relation avec les conseillers Macif au téléphone

Polar POD : immergez-vous dans l'aventure !

Polar POD est un projet scientifique d'envergure soutenu par la Macif. Au cœur du dispositif, une plateforme internationale d'observation océanographique chargée de recueillir des données sur l'océan austral, une extraordinaire réserve de biodiversité encore largement méconnue. Mais pas besoin d'enfiler sa parka pour participer à l'expédition ! Polar POD propose aussi un volet pédagogique à destination du grand public, le PolarPODibus. Pendant toute la durée du projet, ce minibus visitera les établissements scolaires ou les grands événements scientifiques comme la Fête de la science, pour présenter aux passionnés de science les recherches menées en mer. Ateliers et outils d'observation ou de mesure, comme une maquette flottante, un aquarium à vagues, un microscope, une sonde bathymétrique, ou encore un hydrophone, permettront au public de vivre des expériences ludiques. Et si les conditions le permettent, les participants pourront partager quelques instants de vie à bord via des communications audio-vidéo directes avec les marins et scientifiques, pour découvrir les coulisses de cette extraordinaire aventure. ■

À suivre également sur www.polarpod.fr



VOS QUESTIONS NOS RÉPONSES

Une garantie de votre contrat que vous ne comprenez pas ? Une interrogation sur un point d'assurance ? Une remarque sur les engagements de la Macif ? Sur les réseaux sociaux ou par courrier, vous êtes nombreux à réagir. Cette rubrique a pour vocation de diffuser auprès de la communauté des sociétaires Macif vos questions et nos réponses.



Gilles V.

« Certains spécialistes proposent des offres alléchantes sur les changements de pare-brise suite à un bris de glace. En tant que sociétaire, ai-je intérêt à choisir plutôt un spécialiste agréé par la Macif ? »

Jean-Pierre Langevin
Délégué Macif

Rappelons que vous êtes libre de choisir votre réparateur, mais, en effet, préférer un réparateur agréé Macif présente certains intérêts⁽¹⁾. D'abord, pour bénéficier d'une prestation garantie et de qualité : la Macif travaille avec un réseau de spécialistes réputés qui sont rigoureusement sélectionnés et contrôlés : France Pare-Brise, Mondial Pare-Brise, A+Glass, Glass Auto Service, Glasseo et Actiglass sont présents sur l'ensemble du territoire. Ils interviennent pour certains jusque devant chez vous si vous le souhaitez. Les démarches administratives sont réduites le plus possible (pas d'avance de fonds⁽²⁾, pas d'envoi de facture...). Et surtout, la prise en charge est rapide et fluide sur un simple appel au 09 69 39 49 09 (n° Cristal, appel non surtaxé), sur votre appli Macif ou sur macif.fr. Une autre différence à l'avantage de la Macif par rapport à la concurrence que vous évoquez, c'est le prix. Ainsi, à fin mars 2022, l'écart de coût moyen d'un pare-brise entre un réparateur agréé Macif et un non agréé pouvait être de plus de 400 euros ! Pour une réparation d'impact, la différence pouvait aller jusqu'à 100 euros. Prenez le temps de comparer avant de choisir votre réparateur. Les réparateurs agréés Macif sont parmi les meilleurs du marché.

(1) La Macif propose un réseau de réparateurs (carrossiers, concessions, agents, garagistes) qui interviennent aussi bien pour la collision que le bris de glace.

(2) Sauf franchise éventuelle, en cas de sinistre garanti au titre de votre contrat d'assurance auto Macif, dans les conditions et les limites prévues au contrat souscrit.



Fabienne K.

« J'ai eu un cancer et je crains de ne pas pouvoir souscrire un crédit immobilier et une assurance emprunteur à cause du questionnaire médical. Existe-t-il une solution ? »

Alice Junier
Déléguée Macif

Même après une longue période de rémission, une maladie passée, comme un cancer, peut effectivement être un obstacle lorsqu'on recherche une assurance emprunteur. C'est pourquoi les pouvoirs publics ont mis en place en 2015 le droit à l'oubli. Jusqu'à présent, il permettait de ne pas avoir à mentionner certaines pathologies cancéreuses dans la demande de souscription d'assurance emprunteur, en fonction de l'âge auquel était survenue la maladie et de la durée depuis la fin du protocole thérapeutique. Le 28 février 2022, la loi Lemoine a renforcé ce droit à l'oubli : les critères d'âge ne rentrent plus en compte, le délai du droit à l'oubli est réduit à cinq ans pour toutes les maladies cancéreuses et l'hépatite virale C. Concrètement, pour tous les nouveaux dossiers concernant l'assurance d'un prêt immobilier depuis le 2 mars dernier,

il n'est plus nécessaire de déclarer un cancer ou une hépatite C dans le questionnaire de santé obligatoire si le protocole thérapeutique est terminé depuis au moins cinq ans et que la personne n'a pas fait de rechute*. La Macif applique systématiquement les directives du droit à l'oubli et propose une garantie emprunteur à des conditions qui vous permettent d'économiser plusieurs milliers d'euros sur le coût de votre assurance de prêt**. Sachez aussi que vous



n'êtes pas obligée de souscrire une assurance emprunteur auprès de l'organisme qui vous a accordé votre crédit et que vous pouvez aussi changer d'assurance emprunteur en cours de crédit. Alors, pourquoi ne pas contacter la Macif ?

* À noter néanmoins, les conséquences de la maladie cancéreuse ou celles des traitements ou de l'hépatite virale C, notamment les effets secondaires, ne sont pas couvertes par le « droit à l'oubli » et doivent donc être déclarées à l'assureur.

** Sous conditions et selon profil de l'emprunteur. (Voir p. 35).

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de la convention AERAS, aeras-infos.fr



LA MACIF ACCOMPAGNE LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La Macif œuvre pour que chaque sociétaire, quels que soient ses besoins, puisse être accompagné au mieux. **Engagée depuis de nombreuses années** aux côtés des personnes en situation de handicap, **la Macif propose des solutions accessibles et inclusives.**



1 L'ÉPARGNE HANDICAP

L'épargne handicap est un dispositif appliqué aux contrats d'assurance-vie souscrits par les personnes atteintes d'un handicap. Il leur permet d'épargner dans un cadre avantageux (sous certaines conditions), puisque les primes du contrat ouvrent droit à une réduction d'impôt de 25 % des sommes versées (dans la limite d'un plafond). Autre atout : une exonération de prélèvements sociaux pendant la phase d'épargne. ⁽¹⁾

2 DES FAUTEUILS ROULANTS BIEN ASSURÉS

Les fauteuils roulants, avec ou sans moteur, sont assurés par le contrat Habitation « Résidence principale », sans surcoût, et ce, quelle que soit la formule choisie ⁽²⁾.



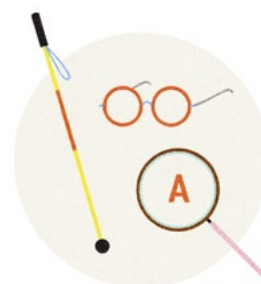
3 LES PROTHÈSES AUDITIVES BIEN PROTÉGÉES

La Garantie optionnelle Prothèses auditives est présente dans l'offre Habitation. Elle assure toutes les prothèses auditives et leurs accessoires ayant fait l'objet d'une prescription médicale et d'un remboursement par le régime obligatoire d'assurance maladie, achetés, loués ou confiés à l'assuré ou à toute autre personne vivant sous son toit. La garantie couvre en tout lieu les dommages accidentels, le vol et l'incendie ⁽²⁾.



4 L'ÉQUIPEMENT OPTIQUE POUR LES PERSONNES NON-VOYANTES OU MALVOYANTES PRIS EN CHARGE

Un forfait « basse vision » est proposé dans le contrat Garantie Santé : canne blanche, canne télescopique, loupe peuvent ainsi être prises en charge. Renseignez-vous ! ⁽²⁾⁽³⁾



5 DES GARANTIES ACCORDÉES POUR LES CHIENS GUIDES

Deux garanties d'assurance santé et assistance sont proposées. La première permet de faire face aux soins vétérinaires d'un chien guide d'aveugle en cas d'accident ou de maladie. La deuxième est une prestation d'assistance. À noter que le contrat ne s'arrête pas lorsque le chien est à la retraite! ⁽²⁾



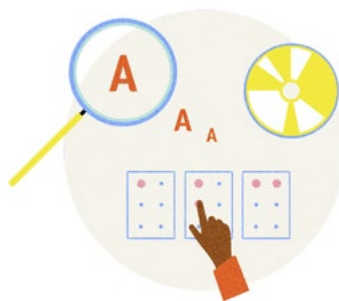
6 L'AMÉNAGEMENT DU VÉHICULE POUR LE HANDICAP COMPRIS!

En souscrivant la garantie Dommages du contrat Macif Auto, l'aménagement d'un véhicule pour qu'il soit adapté au handicap est assuré, et ce, sans supplément de cotisation ⁽²⁾.



7 LE BRAILLE ET LES CARACTÈRES AGRANDIS AVEC HANDICAPZÉRO

La Macif propose gratuitement un service d'adaptation en braille et en caractères agrandis (et sur un CD audio) à ses sociétaires aveugles et malvoyants. Grâce au dispositif mis en œuvre par l'association HandiCaPZéro, les personnes non-voyantes ou malvoyantes reçoivent les documentations dans le format de lecture de leur choix – braille, caractères agrandis ou directement en ligne sur Handicapzero.org – et sont donc autonomes pour les lire. Rendez-vous sur Macif.fr, rubrique urgence et contact pour en bénéficier.



9 DES STAGES DE CONDUITE POUR PERSONNES DÉFICIENTES AUDITIVES

Parce que le permis de conduire est une clé de l'autonomie, la Macif propose des stages de conduite pour les personnes sourdes et malentendantes. Il s'agit d'une formation adaptée et traduite en langue des signes française, avec des conseils pour optimiser sa conduite.

Retrouvez les informations sur le programme Handicap sur : www.macif.fr/handicap



8 LA LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE, LE LPC ET LE TCHAT POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES

Les sociétaires ayant une déficience auditive peuvent bénéficier du service de traduction réalisé par Sourdfline pour être aidés et renseignés en choisissant un mode de communication adapté : en langue des signes française (LSF) via la webcam ou en langage parlé et complété (LPC), code manuel et visuel qui associe les paroles à un mouvement de mains en tchat.

À noter : Il est également possible d'être aidé 24 h/24 7 j/7 en LSF pour remplir un constat amiable. La Macif est une des premières entreprises en France à avoir développé une solution d'interprétation automatique en LSF sur son site Internet macif.fr/constat-lsf



(1) Les contrats d'assurance-vie distribués par la Macif sont assurés par Mutavie (voir p. 35). Les avantages fiscaux sont accordés selon les conditions et limites fixées par la réglementation fiscale en vigueur.
(2) Dans les conditions et limites du contrat souscrit.
(3) Contrat assuré par Apivia Macif Mutuelle (voir p. 35).

Aider les victimes de violences intrafamiliales



Agir de façon concrète pour protéger les personnes fragiles, c'est une des priorités de la Macif. C'est pourquoi elle soutient et accompagne les victimes de violences physiques ou psychologiques au sein du foyer, avec des mesures accessibles à tous.

Pour tous les assurés Macif : un soutien juridique et financier

Les sociétaires Macif, leur conjoint et enfants à charge peuvent bénéficier d'un accompagnement adapté à chaque situation.

- L'accès à la plateforme **Macif Solidarité Coups Durs** qui propose des solutions, conseils, aides financières ou matérielles, et surtout l'accès à un **conseiller personnel afin de bénéficier d'un accompagnement personnalisé**⁽¹⁾.
- Des informations sur les droits et démarches possibles, ainsi que des modèles de courriers, sur la **plateforme juridique MACIFJuris**⁽²⁾.

Pour les assurés titulaires d'un contrat Habitation Macif : un service téléphonique d'information juridique

- Vous pouvez accéder à des informations gratuites sur les procédures et démarches à réaliser (ordonnance de protection, autorité parentale...). Elles sont dispensées par des juristes du service Informations juridiques⁽³⁾, sur simple appel au 09 69 39 49 95 (n° Cristal, appel non surtaxé, du lundi au samedi de 8 h à 19 h).

Pour les assurés titulaires d'un contrat Habitation Macif avec l'option Assistance juridique : la prise en charge de certains frais d'avocat

- En complément du service Informations juridiques, vous bénéficiez de conseils personnalisés délivrés par des conseillers gestion et de la prise en charge :
 - des frais et honoraires d'avocat pour la défense des droits et intérêts de la victime de l'infraction pénale ;
 - des frais et honoraires correspondant à la première ordonnance de protection rendue par le juge aux affaires familiales⁽⁴⁾. ■

(1) Pour accéder à la plateforme, vous devez être sociétaire Macif et avoir créé votre espace client sur macif.fr.

(2) Voir p. 35.

(3) Jusqu'à cinq sollicitations par année d'assurance, ou en illimité si vous avez souscrit l'option Assistance juridique du contrat Habitation.

(4) Assistance dans les conditions et limites d'intervention fixées par votre assureur pour la défense des droits et intérêts de la victime lorsque vous-même (sociétaire) ou une personne bénéficiant de la qualité d'assuré au titre de la garantie « La protection de l'assuré » de votre contrat Habitation, êtes victime de violences intrafamiliales constitutives d'une infraction pénale et commises par une personne répondant à cette même qualité.

En cas d'urgence



Nous contacter

UN CONSEIL SUR VOS CONTRATS ?

Rencontrez votre conseiller Macif

dans l'une de nos 450 agences. Pour connaître la plus proche de chez vous, connectez-vous sur <https://agence.macif.fr/assurance>

Votre espace personnalisé sur Internet :

Renseignements sur les tarifs, suivi de vos contrats, gestion de votre dossier, possibilité de télécharger les principales attestations... Votre espace personnalisé en ligne, sur macif.fr, est évidemment accessible 24 h/24.

Sur votre mobile :

Retrouvez vos services personnalisés sur votre mobile, avec l'application Macif, disponible pour Android et iOS.

Personnes sourdes ou malentendantes :

Vous pouvez échanger en langue des signes avec votre conseiller par le biais du service de visio-interprétation ou encore par tchat adapté. Ces deux services sont disponibles sur macif.fr, rubrique Urgence et contact. Si vous le souhaitez, vous avez également la possibilité de nous contacter par SMS au **07 5750 0417** (coût selon opérateur).

EN CAS DE PANNE, DE VOL OU D'ACCIDENT (EXCLUSIVEMENT)

Un seul numéro :

Macif Assistance,
24 h/24, 7 j/7
• **En France :**

0 800 774 774 Service & appel gratuits

• **De l'étranger :**
+ 33 5 49774 774
(coût selon pays et opérateur)

UNE RÉACTION À L'UN DE NOS ARTICLES ?

Courrier :

Adressez-nous un courrier à Macif – direction de la Communication, Courrier des lecteurs, 19-21, place Étienne-Pernet, 75725 Paris Cedex 15.



lessentiel.macif.fr



[@IEssentielparMacif](https://www.facebook.com/IEssentielparMacif)



Si vous ne souhaitez plus recevoir le magazine *L'Essentiel par Macif*, merci de bien vouloir adresser un courrier postal à l'adresse suivante :
Macif – Direction générale
1, rue Jacques-Vandier
79037 Niort Cedex 09.

Vous pouvez télécharger ce numéro et les précédents au format numérique à l'adresse suivante : lessentiel.macif.fr/magazine

À NOS LECTEURS

Les garanties et prestations citées dans la présente revue sont accordées dans les conditions et limites des contrats souscrits.

Pages 3 et 34 – Macif Solidarité Coups Durs est un service d'accompagnement à distance offert aux personnes physiques sociétaires de la Macif ou adhérents d'Apivia Macif Mutuelle, proposant un soutien et des conseils lors de difficultés financières ou familiales. Ce service proposé par la Macif est mis en œuvre par **DOMPLUS**, SAS au capital de 786 560 €, RCS Grenoble 431 693 027. Siège social : 3, rue Roland-Garros 38320 Eybens.

Page 7 – Salvum SAS - 1, avenue Christian-Doppler - bâtiment 3 - 77700 Serris - RCS Meaux 801 777 541 - SAS au capital de 451 520 € - TVA Intracommunautaire FR 64 801777541.

Pages 10 et 34 – L'accès à la plateforme digitale MACIFJuris est réservé aux sociétaires, particuliers personnes physiques, détenteurs d'un contrat d'assurance IARD (ex. : Auto et Habitation) et /ou adhérents d'un contrat santé ou prévoyance à titre individuel assuré par Apivia Macif Mutuelle souscrit(s) auprès de la Macif. La plateforme est éditée par **INTER MUTUELLES ASSISTANCE TECHNOLOGIES**, SAS au capital de 500 000 €, RCS NANTES 353 259 922. Siège social : 31, route de Gachet CS 60833 44308 Nantes Cedex 3.

Pages 14 et 32-33 – Les contrats santé proposés par la Macif sont assurés par **Apivia Macif Mutuelle**, mutuelle régie par le Livre II du Code de la mutualité et adhérente à la Mutualité Française. SIREN 779 558 501. Siège social : 17-21, place Étienne-Pernet - 75015 Paris Cedex 15.

Pages 22 – Les offres **Macif Avantages** sont proposées par la société **M.A&S**, SAS au capital de 37 000 €, RCS Niort 509 462 636. Siège social : 1 rue, Jacques-Vandier 79000 Niort. Immatriculée au Registre des opérateurs de voyages et de séjours Atout France, sous le numéro IM079110011.

Pages 25 et 32-33 – Les **contrats d'épargne assurance-vie** distribués par la Macif sont assurés par **Mutavie SE**, Société européenne à directoire et conseil de surveillance. Entreprise régie par le Code des assurances. Capital 46 200 000 €. RCS Niort B 315 652 263. Siège social : 9, rue des Iris CS 50000 Bessines 79088 Niort Cedex 9.

Page 31 – Le contrat **Garantie Emprunteur** distribué par la Macif est assuré par **Apivia Macif Mutuelle**, mutuelle régie par le Livre II du Code de la mutualité et adhérente à la Mutualité Française. SIREN 779 558 501. Siège social : 17-21, place Étienne-Pernet - 75015 Paris Cedex 15.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1, rue Jacques-Vandier 79000 Niort.



David S. sociétaire a dit :

“Pour moi, ça roule d’être à la Macif.

**J’ai affaire à des gens
qui tiennent la route.”**

Pour un assureur auto,
on n’aurait pas dit mieux David.



La Macif,
c’est vous.

Campagne réalisée à partir de témoignages de sociétaires Macif. Photos prises par les sociétaires.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social: 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.